



Rue de Malatrex 14  
1201 Genève  
Tél. 022 949 19 19  
Fax 022 949 19 20  
www.ccb.ch  
CCP 12-4493-3

**Circulaire envoyée  
le 31.05.2011  
aux régies USPI (SRG)**

N/Réf. / GF / 010  
Tél. 022 949 19 69

Genève, le 31 mai 2011

**COTISATIONS VARIABLES DE L'USPI Genève**

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier . USPI . Genève du 24 mai 2011, nous vous informons avoir procédé à la modification du taux des cotisations variables des employé(e)s de régie.

Ancien taux : 0,50 %    **Nouveau taux depuis le 01.01.2011 : 0,65 %**

A partir du mois de juin 2011, le nouveau taux de 0,65 % sera perçu sur la masse des salaires déclarés en acompte ou en réel.

La différence de cotisation concernant les mois de janvier à mai figurera sur la décision de cotisation finale 2011.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Caisse de l'industrie de la construction

Francis Galley  
Responsable du département Entreprises

GF/06.2011/010